

## MAIRIE DE SAUSSEY

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 MARS 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 8

Par suite d'une convocation en date du 07 mars 2024, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis, à la mairie le 14 mars 2024 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches, Maire.

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration : -

Absents excusés : Nolwenn BEVAN, Serge LEHERICEY.

Absent : -

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Philippe PACILLY est désigné pour remplir cette fonction.

#### **Ordre du Jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point sur les travaux,
- Vote des subventions aux associations,
- Indemnité de gardiennage de l'église
- Renouvellement de la convention pour la lutte collective contre les frelons asiatiques et choix des entreprises de destruction,
- Renouvellement de la convention avec la SAUR pour le contrôle des appareils de défense contre l'incendie,
- Bilan du recensement de la population
- Dossier d'urbanisme
- Comptes-rendus réunion,
- Questions diverses

#### **Point sur les travaux :**

Les travaux de la Michellerie sont terminés.

Travaux d'investissement à prévoir au budget 2024 : l'entreprise Lehodey a envoyé un devis pour la réfection de la Rue Marcel Pagnol et un devis pour les allées du cimetière. D'autres devis vont être demandés.

La peinture de la salle de convivialité a été refaite.

Monsieur le Maire présente l'estimatif pour les travaux de maçonnerie et d'électricité de l'église. Ces travaux seront faits en 2025.

## MAIRIE DE SAUSSEY

### DELIBERATION N°2024-008 : DEVIS CHEMIN DE LA BELLETIERE

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal du devis pour la réfection du chemin de la Belletière de l'entreprise Pacilly Paysages d'un montant de 2 370,48 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur Philippe Pacilly ne prenant pas part au vote, :

- décide d'accepter ce devis pour un montant de 2370,48 € et
- dit que la dépense doit être mise à la charge du propriétaire de la mare située parcelle C 90 étant donné que les dégâts sont causés par l'absence d'entretien de la mare et son débordement sur le chemin.

### DELIBERATION N°2024-009 : VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la proposition reçue suite à l'annonce pour la vente d'un arbre tombé pendant la tempête sur le terrain de la station d'épuration. La seule proposition reçue est celle de Monsieur Patrick LECARDONNEL de Saussey pour un montant de 60 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'accepter la proposition de Monsieur Lecardonnell Patrick de Saussey d'un montant de 60 euros pour l'achat de l'arbre tombé sur le terrain de la station d'épuration,
- autorise Monsieur le Maire à émettre le titre correspondant.

### DELIBERATION N°2024-010 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des demandes de subvention reçues pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser les subventions suivantes pour 2024 :

- FRANCE ALZHEIMER	50.00 €
- ASSOCIATION AIDE DEFICIENTS VISUELS DE LA MANCHE	50.00 €
- CROIX ROUGE - COUTANCES	50.00 €
- LIGUE CONTRE CANCER DE LA MANCHE	50.00 €
- AMICALE DES POMPIERS - COUTANCES	50.00 €
- DONNEURS DE SANG COUTANCES	50.00 €
- APEI - AGNEAUX	50.00 €
- BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MANCHE	50.00 €
- CLUB DETENTE LOISIRS - SAUSSEY	50.00 €
- ANCIENS COMBATTANTS - SAUSSEY	100.00 €
- GYM 3EME AGE – GYM EQUILIBRE - SAUSSEY	100.00 €
- GYM VOLONTAIRE - SAUSSEY	100.00 €
- TENNIS CLUB - SAUSSEY	100.00 €
- ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE RPI COURCY – SAUSSEY	300.00 €
- CLUB DU 3EME AGE - SAUSSEY	400.00 €

**Montant total des subventions attribuées pour l'année 2024 : 1 550 €.**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024.

## MAIRIE DE SAUSSEY

### DELIBERATION N°2024-011 : Indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2024.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, conformément aux instructions préfectorales, de fixer le montant de l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église à deux cent cinquante euros (250.00€) et de la verser à M. Georges LETROUVE, domicilié 3 place de la Mairie à Saussey.

### DELIBERATION N°2024-012 : Lutte collective contre les frelons asiatiques sur le Département de la Manche : signature d'une convention triennale avec la FDGDON.

Monsieur le Maire présente la convention triennale 2024-2026 avec la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON 50) pour la lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche et demande l'accord des membres du conseil municipal pour l'autoriser à renouveler cette convention.

Le montant de la participation annuelle s'élève à 34 € au titre du volet animation, coordination et suivi des actions.

Le montant annuel de la participation de la commune à la lutte collective pour la destruction de nids de frelons asiatiques est fonction :

- d'une décision annuelle de la collectivité sur le choix de l'opérateur de destruction souhaité avec les montants de participation correspondants, parmi les offres sélectionnées par la FDGDON et indiquées dans la grille annuelle jointe à la présente convention,
- des interventions réalisées sur la collectivité, les nids étant préalablement signalés par la Mairie à la FDGDON via la plateforme internet dédiée à la lutte collective départementale.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour renouveler la convention avec la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON 50) pour la lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche de 2024 à 2026,
- choisit comme opérateurs de destruction parmi les offres proposées par la FDGDON :
  - o en choix n°1 : Normandie Nuisibles (Saussey),
  - o en choix n°2 : Hervy Alain (Quettreville sur Sienna)
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et à mandater les participations dues.

### Renouvellement de la convention avec la SAUR pour le contrôle des appareils de défense contre l'incendie

Suite au changement de gestionnaire pour la distribution en eau potable, le contrôle des appareils de défense contre l'incendie doit soit être effectué par ce même gestionnaire soit par un autre prestataire mais sous la surveillance de Véolia. Ce point sera vu lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

## MAIRIE DE SAUSSEY

### Bilan du recensement

Les chiffres du recensement 2024 sont communiqués. L'INSEE doit les valider avant de les communiquer officiellement.

### Dossier d'urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de déclaration préalable de travaux et d'une demande de permis de construire.


### Questions diverses :

Il est rappelé que les dégagements sur la Route du Manoir ne servent pas à se stationner mais que ce sont des aires de croisement.

Il est demandé quand sera mis le panneau en bois à côté du poste de relevage du chemin des Campagnes.

Il est envisagé d'augmenter les tarifs de l'assainissement afin de pouvoir financer les travaux de curage de la station.

N° de la délibération	Intitulé	Code Matière	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 1	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 2
2024-008	Devis chemin de la Belletière	1.1	Commande Publique	Marchés publics
2024-009	Vente de bois	3.6	Domaine et patrimoine	Autres actes de gestion du domaine privé
2024-010	Vote des subventions aux associations pour l'année 2024	7.5	Finances locales	Subventions
2024-011	Indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2024	7.1	Finances locales	Divers
2024-012	Lutte collective contre les frelons asiatiques sur le Département de la Manche : signature d'une convention triennale avec la FDGDON.	1.1	Commande Publique	Marchés publics

Le Maire	Philippe d'Anterroches	
Le Secrétaire de Séance	Philippe PACILLY	